



Éditorial

Lutter contre tous les intégrismes... en partageant nos valeurs

Après les évènements de janvier, exiger une réelle égalité...

Dès l'attaque contre Charlie Hebdo et la tuerie qui s'en est suivie début janvier, **Sud Centrale Solidaires**, sa fédération et son Union syndicale se sont rendus Place de la République. Unitairement, nous avons aussitôt appelé à la mobilisation. Nous l'avons fait avant que le gouvernement dont nous dénonçons la politique économique de plus en plus libérale et la logique d'austérité lamentable, ne transforme cette mobilisation en manifestation internationale des chefs d'État réunis à Paris. Le 11 janvier 2015, nous avons manifesté avec les foules rassemblées dans la dignité et sans aucun cri de haine, pour la liberté d'expression critique, contre les fanatismes religieux, contre les discriminations, contre les politiques réactionnaires qui, à la faveur de tels évènements, risquent de déboucher sur une logique sécuritaire (à l'intérieur) et impérialiste (à l'extérieur).

dénoncer les intégrismes et la dérive vers l'extrême droite...

Les assassins de Charlie hebdo, de la policière municipale de Montrouge et de l'hyper Cacher de Vincennes ont clamé agir au nom d'un Dieu. Solidaires respecte le droit de croire ou non de chacun et chacune. Mais nous clamons simultanément notre droit à la liberté de conscience et de pensée. Nous revendiquons un droit imprescriptible à critiquer les religions quelles qu'elles soient. A travers l'histoire, nombre de massacres ont été perpétrés au nom de diverses religions et de certitudes, -voire de préjugés-civilisationnels. Les fondamentalismes religieux de tous bords constituent un danger; tout comme au niveau politique, l'attraction croissante d'une fraction des citoyens pour les idées d'extrême-droite représente un danger pour le «vivre ensemble» et la laïcité.

faire partager nos valeurs pour re-mobiliser les agents...

Les syndicats doivent jouer un rôle dans un contexte où la cohésion sociale est mise à mal, en s'arc-boutant sur les principes et les valeurs qui les fondent. Ils sont le meilleur gouvernail pour affronter des temps difficiles. C'est en continuant à dénoncer les politiques anti-sociales et la casse progressive de l'action publique exercée au niveau de l'État comme sur le territoire que nous y parviendrons. Ainsi, voir nos ministres rogner les dépenses publiques et les moyens alloués à nos missions et les voir aussi concéder des cadeaux sans précédent aux plus grosses entreprises, allant jusqu'à s'attaquer notamment aux droits des salariés du secteur privé, résume l'équation à laquelle les personnels et les syndicats des ministères économiques et financiers doivent faire face en se mobilisant ensemble.

ne plus se laisser faire en administration centrale...

Il est vain de croire que les personnels de l'administration centrale de Bercy ne sont pas et ne seront pas demain encore impactés par le rétrécissement des missions de l'État. Car, ils paient déjà un tribut annuel à la logique mise en oeuvre. Tribut qui prends les formes d'économies budgétaires répétées (suppressions d'emplois et de moyens...) transformant peu à peu la structure démographique des services, avec des emplois de gestionnaires de moins en moins nombreux (remplacés par des postes de cadres et cadres supérieurs), de pressions directes exercées sur les agents, d'externalisations partielles d'activités (accueil...), de mutualisations des fonctions support (GRID du SG...) et d'un accroissement du stress et de la souffrance au travail.

Face à ces enjeux, **Sud Centrale Solidaires** gardera le cap, alliant critiques du système et prise en charge des difficultés quotidiennes des agents. Et, in fine, il les appellera à la mobilisation unitaire.

Échos des luttes

La lutte contre la loi Macron n'est pas terminée

Lors des discussions à l'Assemblée nationale, des secteurs tels que celui du Commerce se sont mobilisés contre l'arsenal de mesures libérales contenues dans la loi Macron.

Ce n'est pas terminé contre cette loi fourre-tout (cf. article p. 4).

Les débats commencent le 6 avril 2015 au Sénat.

Ils donneront lieu à de nouvelles mobilisations.

9 avril, appel à la mobilisation contre l'austérité

Les syndicats CGT - FO et Solidaires ont appelé à stopper la course folle contre l'austérité et à «prendre l'offensive contre le «pacte de responsabilité», la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, et nombre de dispositions libérales de la loi Macron».

Le 9 avril sera donc une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations des salariés du privé et du public.

24 mars, vers un nouveau printemps douanier

Après les fortes mobilisations unitaires de 2013 et 2014 contre le Projet stratégique de la Douane (PSD) et à l'appel de CFDT - CGT - Solidaires - UNSA et USD/FO, les douaniers seront à nouveau dans la rue le 24 mars.

Dialogue social ? Où ça ? A Bercy ? En centrale ?

- ◆ Le plus haut niveau de l'État, et y compris nos ministères vante le dialogue social et sa «qualité»... ◆ Le dialogue social devrait être un échange respectueux et constructif entre partenaires sociaux reposant sur le triptyque suivant : partage des informations nécessaires à la compréhension des sujets abordés ; réelles capacités d'écoute, sans «a priori», des partenaires ; et prise en compte -même partielle- des éléments que chacun verse aux dossiers
 - ◆ Le tout débouchant sur des compromis acceptables par les deux parties, des accords « gagnant-gagnant » ◆
- Voilà pour la théorie ◆ Mais il y a loin de la coupe aux lèvres ◆

« Monologue du Sapin »... ou véritable dialogue ?

Ce constat vaut pour toutes les directions de nos ministères économiques et financiers. Au plan ministériel, les ministres semblent vivre le «dialogue social » comme une contrainte insupportable. Ils prennent des décisions en amont (dans le silence feutré des cabinets) et veulent réduire les instances dites de concertation à de simples chambres d'enregistrement. Quand l'obstacle des syndicats se dresse sur leur passage, ils manient tout à tour mépris, faux semblants ou chantage (A cet égard, la lettre du Secrétaire général aux fédérations syndicales sur le projet d'accord égalité hommes-femmes est symptomatique). Oublieraient-ils si vite que les élections professionnelles de décembre dernier ont donné une légitimité renouvelée aux syndicats des ministères ?

A l'initiative de **Solidaires Finances** (désormais 1ère fédération), toutes les fédérations ont co-signé une lettre aux ministres exigeant que ce nouveau mandat de 4 ans s'exerce dans le cadre d'un dialogue social digne de ce nom.



En centrale, c'est souvent la dé-concertation...

L'administration centrale (considérée, par nos dirigeants, comme le «laboratoire» des mauvais coups à expérimenter), n'est pas en reste quand il s'agit de faire avancer ses projets «au pas de charge» sans s'encombrer de discussions considérées comme superflues. Les groupes de travail (GT) sont souvent réduits à des séances d'information tronquée. L'administration persistant à faire de la rétention d'information pour camoufler la faiblesse, voire l'aberration, des choix qu'elle opère au mépris de toute véritable concertation.

A titre d'exemples, on peut évoquer la réorganisation de DRH 2, la mise en place du CSRH, la généralisation de la paie dans SIRHIUS programmée pour février 2014 et qui n'est toujours pas advenue, imposant aux agents depuis des mois une double saisie des données, ou encore de l'ONP et de son ambition avortée... Sur tous ces dossiers sensibles, pourquoi les syndicats qui ont mis en garde n'ont-ils pas été écoutés ? au nom de quel mépris idéologique ? Les GT budgétaires sont eux aussi, au fil des années, devenus un classique de l'expertise qui entretient une certaine opacité et rend difficile un véritable dialogue sur les moyens et les emplois.

Quand la DRH est décapitée, où va le dialogue social ?

Mme Braun-Lemaire, administratrice INSEE et ex directrice de Copernic puis de feu l'ONP devenu depuis C-SIRH (?!...), a été nommée DRH le 2 mars, soit presque un mois après le départ en retraite de Mme Féjot... Qui a dit que «Gouverner, c'est prévoir» ?... Pendant cette «vacance», le Secrétariat général a fait baisser d'un niveau (n-1) les présidences des séances de concertation ministérielles, souvent prises en charge ces derniers temps par la DRH elle-même... tandis que le dialogue social en Centrale était mis en file d'attente...

Quel sens donner à cette stratégie ?... Est-ce le signe que le secrétaire général souhaite donner plus de consistance au dialogue social en mettant face à face les syndicats et les gestionnaires de dossiers auxquels il conférerait soudain une plus grande capacité de décision ? Ou est-ce une façon de se désengager de ses obligations en matière de concertation ? Poser la question, c'est hélas commencer à y répondre.

Concertation poussive au service Auto ? L'unité syndicale paie !

Après un excès de vitesse quasiment imposé à un chauffeur, ainsi envoyé en «mission impossible» en septembre dernier (affaire qui a alors fait grand bruit dans les médias), le CGEFI a été mandaté par le secrétaire général afin d'auditer le service et les commanditaires et situer les responsabilités de chacun.

Depuis, après remise du rapport du CGEFI au SG (non communiqué aux représentants syndicaux de Centrale), un GT Service Auto a été convoqué le 12 février. A cette occasion, seules les préconisations du rapport et les mesures prises ont été présentées.

Désireux de commencer leur nouveau mandat dans un climat plus respectueux, les élus du personnel ont quitté unitairement ce groupe de travail en exigeant la venue des auditeurs CGEFI et une bonne articulation avec le CHSCT de centrale, pour ce qui a trait aux préconisations sur les conditions de travail des chauffeurs.

Preuve, s'il en était, que la résolution et l'unité syndicale dans l'action paient, cette fois un GT commun du CT et du CHSCT s'est tenu le 2 mars, en présence des auditeurs du CGEFI cette fois. Leur rapport oral fut édifiant sur les dysfonctionnements structurels du service auto qui subit, comme il peut, les diktats des cabinets ministériels. Etre ministre permettrait-il vraiment tout ?... Affaire à suivre.

Billet d'humeur «RIFSEEP : reculer pour mieux sauter ?»

Il se murmure que le nouveau régime indemnitaire n'entrerait pas en application à la date prévue pour les personnels administratifs (01/07/15). Ces difficultés d'application auraient-elles quelque chose à voir avec les nombreuses aberrations que

Rumeurs de mutualisation au SG, les GRID dans le collimateur !

♦ Dans le cadre de la démarche de «Mutualisation des fonctions support» (projet ministériel lancé le 29 octobre 2013 par les ministres d'alors), des mesures et études envisagées pour les services informatiques avaient été présentées au GT du Comité technique ministériel (CTM) du 17 janvier 2014 : «*création d'un centre de service unique, doté éventuellement d'antennes directionnelles*»; et engagement d'une réflexion portant, notamment, sur le «*périmètre de l'action*», les activités du 88 000, les besoins non couverts des directions et l'assistance aux utilisateurs des applications «*métier*» ♦ Le 21 mars 2014, un second GT avait traité des systèmes d'information, sans aborder à aucun moment, le projet de mutualisation des GRID du secrétariat général en particulier ♦

Encore une fois, opacité en matière de dialogue social...

Depuis ces deux réunions qui datent d'un an, aucune déclinaison opérationnelle du projet ministériel de Mutualisation des fonctions support n'a été soumise à la concertation. Tant et si bien qu'on aurait pu croire, si l'on était naïf, qu'il était enterré.

Or, récemment et par divers biais : informel, semi-informel, public aussi, nous apprenons qu'un projet de Mutualisation des GRID du SG est «*une idée de mutualisation... en cours d'expertise...*» (cf. Extrait de la réponse de la DRH au syndicat CGT Centrale, publié dans CONTACT).

Ce projet est important. Il l'est par le nombre d'agents concernés, par les conséquences qu'il pourrait entraîner sur les conditions de travail de l'ensemble du Secrétariat général, par la modification de l'exercice des missions des GRIDs et de leur organisation du travail (liens hiérarchiques, localisation, regroupement...). Nous ne pouvons que déplorer l'absence d'informations faites aux syndicats en amont de ce dossier.



Sud Centrale Solidaires - également interpellé par plusieurs GRIDs inquiets des conséquences d'un projet de mutualisation au Secrétariat général - et sa fédération **Solidaires Finances** ont écrit au secrétaire général afin d'exiger la concertation qui s'impose à tous les niveaux et dans les meilleurs délais.

Une seule réponse, la mobilisation unitaire

Notre syndicat a aussi soutenu la demande formulée par la CGT de Centrale que ce projet soit inscrit et examiné dès le CHS CT Centrale du 18 mars et ce, en tant que «projet important».

Avec tous les syndicats de centrale qui le jugeront utile, nous sommes prêts à préparer dans l'unité la plus large la mobilisation des GRIDs du SG et de l'ensemble des personnels qui pourraient, demain, être privés de leur proximité. Il est temps de ne plus se laisser faire...

Qualité de vie au travail, Égalité professionnelle, Solidaires ne signe pas !

Bien que se situant à des niveaux différents, fonction publique pour l'accord «Qualité de vie au travail» (QVT) et Bercy pour «l'Égalité professionnelle», ces deux accords s'inscrivent dans un contexte de remise en cause des acquis sociaux et dans une politique d'austérité budgétaire. Les suppressions d'emplois, les réorganisations multiples, la politique du chiffre, la perte du sens du travail, la rémunération au mérite... ont des effets dévastateurs sur les conditions de travail et de réalisations des missions des agents ainsi que sur leur santé.

Pas d'éléments concrets dans l'accord QVT

Malgré la participation active de **Solidaires Fonction publique**, aucun élément permettant d'apporter des changements réels et concrets face à la détérioration des conditions de travail n'a été intégré dans le projet d'accord QVT. Les négociations n'ont permis qu'un survol des sujets, pourtant importants, tels que : droit d'expression directe des agents (sans garanties effectives de résultats), formation des cadres (sans réflexion sur leur rôle et la place de l'encadrement) et mise en place d'indicateurs (sans discussion sur leur pertinence).

Les revendications portées par **Solidaires Fonction publique**, comme les moyens accordés aux CHSCT et à la médecine de prévention, ou l'obligation des employeurs publics d'évaluer l'ensemble des risques professionnels n'ont pas été entendues.... Les réponses de la Fonction publique ont été insuffisantes, voire absentes.

La commission Solidaires Fonction publique réunie le 12 janvier 2015 a qualifié ce projet d'accord sur la QVT «*comme une provocation à l'encontre des agents au regard des politiques menées ces dernières années...*». **Elle a décidé à l'unanimité de ne pas signer cet accord.**

A Bercy, l'égalité professionnelle mérite mieux qu'un chantage !

La question de l'égalité professionnelle est un sujet emblématique de notre pratique syndicale. **Solidaires Finances** avait donc signé en 2011 le premier plan d'action qui traçait les premières mesures concrètes dont devait s'emparer les directions et services des ministères. Quatre ans après, aucun bilan n'a été établi et force est de constater que les directions et services n'ont tenu aucun engagement.

Dans le nouveau plan 2015-2018, les quelques perspectives d'études et de mesures nouvelles n'ont pas été de nature à modifier notre appréciation générale négative. Les moyens de mise en oeuvre de la politique ministérielle de l'égalité professionnelle n'étant pas au rendez-vous, notre fédération **Solidaires Finances** n'a pas signé.

Et, la lettre de chantage du Secrétaire général annonçant la non application de certaines mesures, parfois légales, a conforté notre décision. **Dans une lettre ouverte, Solidaires Finances et ses syndicats ont condamné ce chantage à la signature et dénoncé, sur la forme comme sur le fond, la méthode visant à prendre les agents en otage.**

Avez-vous déjà passé votre entretien d'évaluation ?

En principe, tous les entretiens d'évaluation devraient se tenir avant la fin du mois de mars (cet indicateur compte pour l'intéressement collectif !).

Vous ne l'avez pas encore passé ?

Alors, soyez vigilants et préparez bien l'entretien. Si possible, faites écrire à votre chef qu'il juge qu'une promotion dans le grade ou le corps supérieur serait méritée.

Demandez du temps pour examiner le compte-rendu (CR) avant de le signer.

Si nécessaire, négociez la réécriture de passages du CR et/ou demandez à rencontrer le n+2.

Apportez les commentaires utiles (par exemple, l'absence des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés). Cherchez à négocier la réduction d'ancienneté.

Vous l'avez déjà passé ?

Et cela ne s'est pas très bien passé ?... N'hésitez pas à déposer un recours en CAP et à vous y faire défendre par un élu de votre corps... Quand la notification vous parvient, vous avez 2 mois pour la contester et saisir la CAP compétente (avec copie à SUD Centrale Solidaires).

Dans tous les cas :

Sachez que cet entretien constitue un moment capital pour votre déroulement de carrière !

Consultez les calendriers de CAP de recours et promotions sur Alizé (espace « Ressources Humaines »). Vous pouvez aussi obtenir ces renseignements auprès de nous. Renseignez-vous sur les conditions de passage dans le grade ou le corps supérieur pour savoir si vous êtes promouvable. Vous trouverez ces renseignements sur Alizé « Ressources Humaines » / « RH administration centrale » / « Base de Connaissance » / « La Carrière ».

Calendrier prévisionnel 2015

CAP PROMOTION	DATES
CATEGORIE A	
B en A (sélection au choix)	16 juin
Attachés (principalat au choix 2015)	2 juillet
Attachés (principalat au choix 2016)	nov/décembre
Attachés (GRAF)	16 avril
CATEGORIE B	
C en B	30 juin
B3 (SACE)	21 mai
B2 (SACS)	28 mai
CATEGORIE C	
AAP 1	4 juin
AAP 2	4 juin
Adjoint administratif 1ère classe	4 juin

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à solliciter SUD Centrale Solidaires.

Nous vous apporterons tous les conseils utiles et assurerons, si nécessaire, l'accompagnement de votre dossier.

Loi MACRON, du pipeau sur le dimanche... et, sur le reste de la semaine

Le projet de loi Macron a été adopté sous le coup du 49.3. Bel exemple de démocratie et de retournement de veste de la part de ceux qui dénonçaient le recours au 49.3 avant d'arriver aux affaires.... Recours au 49.3 pour créer des emplois ? Que nenni. Parlons vrai, cela changera !

Les mensonges sur le dimanche...

Ce projet de loi entend étendre le travail dominical et nocturne au prétexte de créer des emplois... C'est, en tout cas, ce dont les media nous ont rebattu les oreilles pendant des semaines.

Non, cette loi ne créera aucun emploi mais elle fragilisera l'ensemble des salariés : la création de quelques emplois précaires le dimanche entraînerait des suppressions d'emplois des salariés en CDI (dans ces grandes surfaces ou les petits commerces de détail). Qui peut croire que les éventuels achats effectués le dimanche ne remplaceront pas ceux effectués les autres jours de la semaine ?... Ceux qui connaissent l'évolution du pouvoir d'achat des ménages n'ont aucun doute sur la question. De plus, tous les salariés doivent pouvoir bénéficier d'un jour de repos en famille (et, pas seulement pour faire leurs courses !).

... et le reste de la semaine

En fait, cette surmédiatisation sur le travail du dimanche a servi à camoufler bien d'autres attaques.

Le ministre de «l'Économie, de l'industrie et du numérique» a largement empiété sur les attributions du ministre du «Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social» (sic !) pour attaquer vent-debout Code du Travail, CHSCT, Prud'hommes, instances représentatives des personnels....

Evidemment, toujours au prétexte de créer d'hypothétiques emplois... Et tous ceux qui n'ont pas compris qu'Emmanuel Macron a raison sont probablement aussi «illettrés» que les femmes des abattoirs Gad (cf. déclaration Macron en septembre 2014).

Non, cette loi «fourre-tout» n'a pas été conçue pour créer des emplois mais pour servir les salariés pieds et poings liés au patronat afin que celui-ci puisse embaucher et, surtout licencier, qui il veut, quand il veut... D'ailleurs, maintenant, le gouvernement ose même parler de «contrat unique» (exit les CDI jugés trop ringards !)... Voulons-nous vraiment vivre dans ce type de société déshumanisée ?

SUD Centrale Solidaires dénonce la loi Macron, le recours au 49.3 et les mensonges d'Etat qui entourent ce projet. SUD Centrale Solidaires affirme que le ministre ferait mieux de s'intéresser aux conditions de vie et de travail des agents de son ministère. Il y a suffisamment à faire en la matière !...

Bulletin de Contact

Je souhaite prendre contact :

Nom

Prénom

Grade/échelon.

Service/site

Site internet
<http://www.sudcm.org/>

Bulletin d'Adhésion

Je souhaite adhérer :

Nom

Prénom

Grade/échelon.

Service/site

SYNDICAT SUD CENTRALE SOLIDAIRES
téléphones : 01 53 18 60 22, 60 44 et 79 96
mail : syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr